

FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 12

LIENS AVEC L'ERI

Expression orale

- faire preuve d'originalité dans ses réalisations et ses communications en présentant des perspectives inhabituelles
- maîtriser son expression orale et écrite en combinant un bon choix de style, de ton et d'expressions idiomatiques selon le contexte, le sujet traité et le public cible

Connaissances grammaticales

- Cette partie de l'examen écrit évalue les résultats d'apprentissages prescrits par le Référentiel grammatical pour le programme de 12^e année.

Compréhension de l'écrit

- se familiariser avec divers genres de littérature classique et moderne de langue française du Canada et du monde et porter un jugement critique sur le sens et le bien-fondé des pratiques politiques, économiques, sociales et culturelles qui y sont véhiculées
- examiner tous les aspects d'un problème, en faire la synthèse, former une opinion et en vérifier la validité
- manifester sa compréhension de tout texte écrit par l'analyse, la synthèse et l'évaluation des informations communiquées
- lire avec aisance, de façon autonome, des textes de formes variées et répondant à diverses intentions : informer, divertir, exprimer une opinion, une émotion ou un sentiment, inciter ou convaincre

Expression écrite

- corriger ses travaux écrits en s'appuyant sur certains principes de grammaire enseignés et sur des outils de référence tels le dictionnaire, la grammaire et le tableau des conjugaisons
- prendre position et présenter sa vision personnelle face au message véhiculé par une œuvre littéraire, une philosophie, une situation sociale
- utiliser le niveau de langue approprié au sujet traité, à l'intention de communication et au public cible, dans toutes les situations de la vie sociale
- montrer qu'il comprend différents types de textes écrits en évaluant l'information reçue et en exprimant son accord ou son désaccord
- utiliser l'analyse de la phrase complexe en contexte de production écrite afin d'en varier la structure et de créer divers effets
- exprimer ses pensées et ses opinions par écrit au moyen d'une composition